

---

## Déclinaison de la Feuille de Route pour l'Économie Circulaire en Nouvelle-Aquitaine : quelles données disponibles ?





# L'AREC, outil régional d'observation et de suivi en Nouvelle-Aquitaine

- Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat, association basée à Poitiers
- Financeurs principaux : ADEME et Région
- Mission d'intérêt général d'observation et de suivi auprès des porteurs de politiques publiques dans les domaines de l'énergie, des gaz à effet de serre, de la biomasse et des déchets.
- Animation de deux dispositifs partenariaux d'observation et de suivi : Observatoire Régional Déchets Economie Circulaire (ORDEC) et Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre et de la biomasse (OREGES)

Appui des missions de planification des acteurs régionaux :

**Etat, Région** (SRCAE, SRADDET, Plan déchets, stratégie économie circulaire, Schéma Régional Biomasse)

**EPCI, collectivités** (SCOT, Plans Climat PCAET, Plans prévention déchets...)





# Missions des Observatoires

## 3 missions

Observation, suivi et projection, potentiels

Partage de la connaissance

Accompagnement des acteurs régionaux et expertise « autour de la donnée »

## Atouts du dispositif :

« Fédération » des fournisseurs de données

Mutualisation de la connaissance (éviter les doublons)

Harmonisation méthodologique

Validation partagée de la connaissance

- **2016-2018** : construction de la production de données à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, état des lieux du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, partenariats avec acteurs régionaux (CERC NA, FEDEREC, DREAL...)
- **2018-2019** : établissement de la **gouvernance de l'Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie Circulaire** (comité d'orientation, réseau de partenaires)



# Publications de l'Observatoire

## ■ Dernières publications :

- « Repères chiffrés 2016 – flux de matières, prévention et gestion des déchets en Nouvelle-Aquitaine »

## ■ Données accessibles en ligne sur le site de data-visualisation :

<http://data.arec-nouvelleaquitaine.com>, cliquer sur Déchets et économie circulaire

Statistique	Valeur
millions de tonnes de déchets produits en Nouvelle-Aquitaine en 2016	21 à 22
de Déchets Ménagers et Assimilés en Nouvelle-Aquitaine en 2016	652 kg/hab.an
Installations de traitement des déchets non dangereux non inertes	239
Installations de traitement / valorisation des déchets dangereux	40
Installations de traitement / valorisation des déchets inertes	400
emplois dans le secteur des déchets et du recyclage en 2016	13 000

**LES SYNTHÈSES DE L'AREC**

**OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES DÉCHETS ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**  
ÉDITION 2018  
ANNÉE 2016

**REPÈRES CHIFFRÉS 2016**  
**FLUX DE MATIÈRES, PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS EN NOUVELLE-AQUITAINE**

**SOMMAIRE**

**DEMANDES TERRITORIALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE PRÉVENTION DES DÉCHETS**  
ENVIRON 13 000 EMPLOIS EN RÉGION DANS LE SECTEUR DES DÉCHETS ET DU RECYCLAGE  
DÉCHETS PRODUITS EN NOUVELLE-AQUITAINE  
DÉCHETS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : PRÈS DE 7 MILLIONS DE TONNES PRODUITES  
DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS : 3,6 MILLIONS DE TONNES COLLECTÉES EN RÉGION

**GESTION DES DÉCHETS EN RÉGION**  
CONSOMMATION DE MATIÈRES PREMIÈRES RECYCLÉES ET COMBUSTION DE DÉCHETS PAR LES INDUSTRIES DE LA RÉGION

**AUTRES PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE**

**LES ESSENTIELS**

- Entre 21 et 22 millions de tonnes de déchets sont produits en Nouvelle-Aquitaine.
- Le secteur de la gestion et du recyclage des déchets en région emploie environ 13 000 salariés en 2016.
- Au moins 938 milliers de tonnes de Matières Premières Recyclées (MPR) ont été consommées par 35 entreprises de la région.
- La production de déchets non dangereux non inertes des activités économiques de la région (hors déchets des activités agricoles et sylvicoles) est estimée pour 2016 entre 2,960 000 tonnes et 3 120 000 tonnes, soit environ 3 % de moins qu'en 2015.
- 652 kg/hab.an de déchets ménagers et assimilés ont été collectés en 2016 en Nouvelle-Aquitaine, en légère hausse depuis 2015 (648 kg/hab.an).
- 48 % des flux de déchets ménagers et assimilés (gravats et déchets dangereux inclus) sont orientés vers de la valorisation matière et organique en région.

**AREC**  
Agence Régionale de l'Économie Circulaire

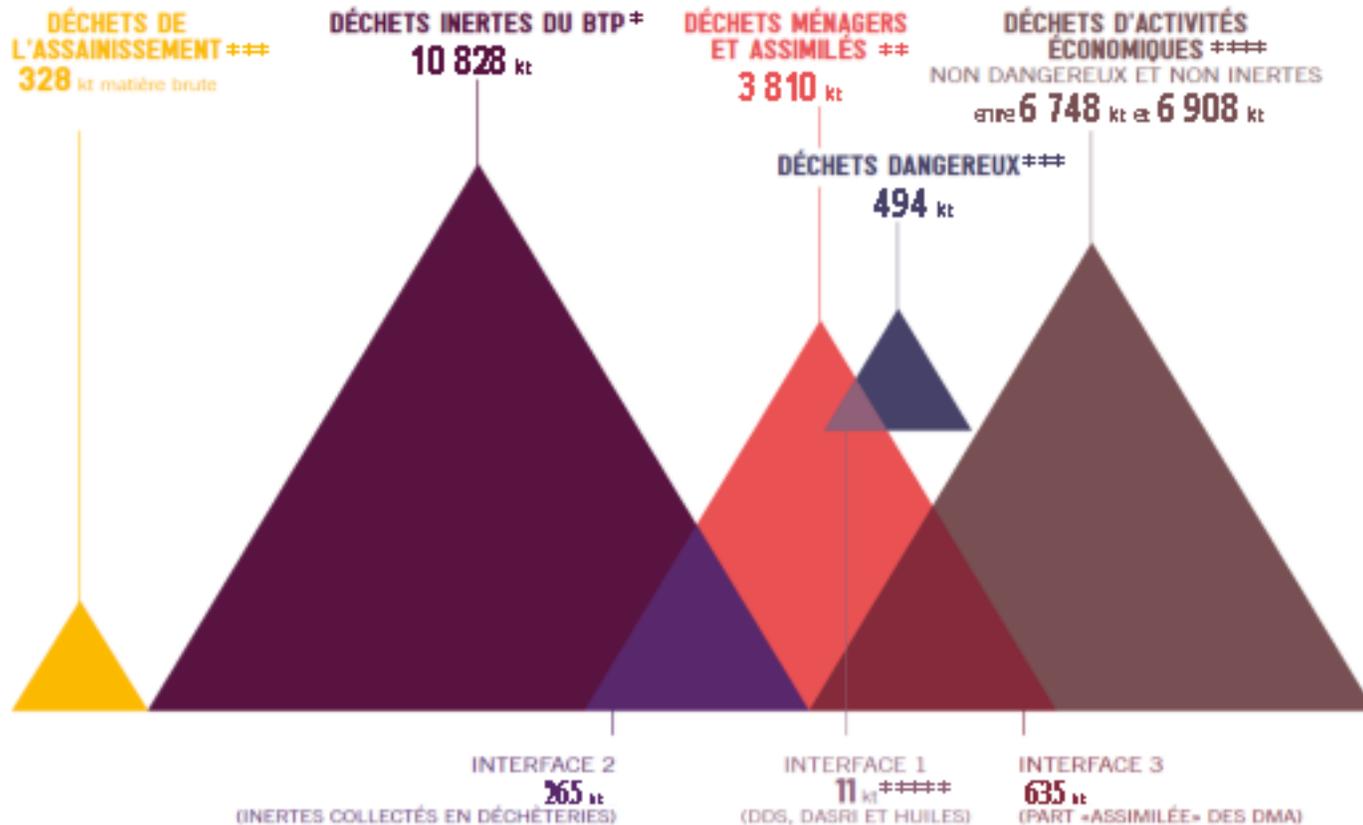


## Emplois de l'économie circulaire en Nouvelle-Aquitaine

**Objectif FREC : Créer jusqu'à 300 000 emplois supplémentaires au niveau national**

- En France, actuellement 545 000 emplois estimés « au cœur de l'économie circulaire », 1 082 000 avec emplois connexes (méthode nationale ONEMEV – CGDD – données 2013)
- En Nouvelle-Aquitaine, premières estimations des emplois actuels selon méthode nationale : entre 42 000 et 56 000 emplois « au cœur de l'économie circulaire »
  - Approvisionnement durable (agriculture biologique) : 11 000
  - Consommation responsable (location) : 4 000
  - Allongement de la durée d'usage (réparation, réutilisation, occasion) : entre 14 000 et 28 000
  - Recyclage et valorisation des déchets : 13 000

# Déchets produits en Nouvelle-Aquitaine : près de 22 millions de tonnes



## Deux grands enjeux

1. Réduire le volume de déchets produits :
  - Baisse de 10% des déchets ménagers
  - Baisse des déchets d'entreprise par unité de valeur
2. Mieux valoriser les déchets :
  - Valorisation à 70% des déchets de construction
  - Valorisation matière des déchets à 55%
  - Diminution de 50% de leur mise en décharge

Note méthodologique : Gisement global = somme des déchets - somme des interfaces

\* Estimation 2015 de la Cellule Economique Régionale de la Construction de Nouvelle-Aquitaine (CERC) - donnée 2016 non disponible à la date de publication

\*\* Déclarés à l'observatoire et incluant les déchets des collectivités collectés séparément (environ 44 kt)

\*\*\* Estimation 2015 sur la base du fichier GEREPEliminateur National 2015 - fichier 2016 non disponible à la date de la publication

\*\*\*\* Dont 3 788 kt de déchets des activités agricoles et sylvicoles - donnée 2015

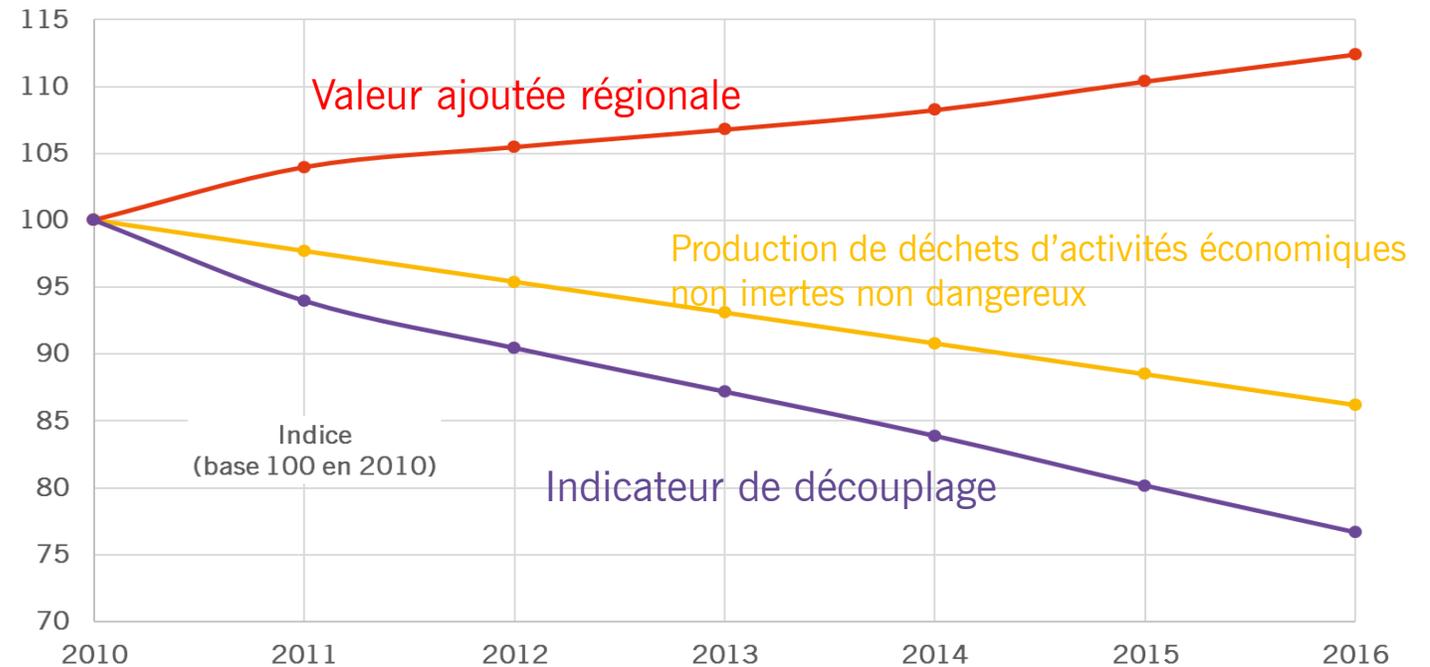
\*\*\*\*\* Données 2015 - données 2016 non communiquées par les éco-organismes à la date de publication



## Déchets d'activités économiques en diminution, malgré une hausse de la valeur ajoutée

- Une production de déchets non dangereux des entreprises en baisse malgré une augmentation de la richesse produite (valeur ajoutée)
- Facteurs multiples à prendre en compte, dont la tertiarisation de l'économie

Production de déchets d'activités économiques non dangereux et non inertes et valeur ajoutée régionale - (hors déchets des activités sylvicoles et agricoles) sur la période 2010-2016



- (A) Production de déchets des activités économiques non dangereux non inertes (hors activités agricoles et sylvicoles)
- (B) Valeur ajoutée régionale (hors activités de construction, agriculture, sylviculture et pêche)
- Indicateur de découplage = (A) / (B)

Source : AREC - Année 2018



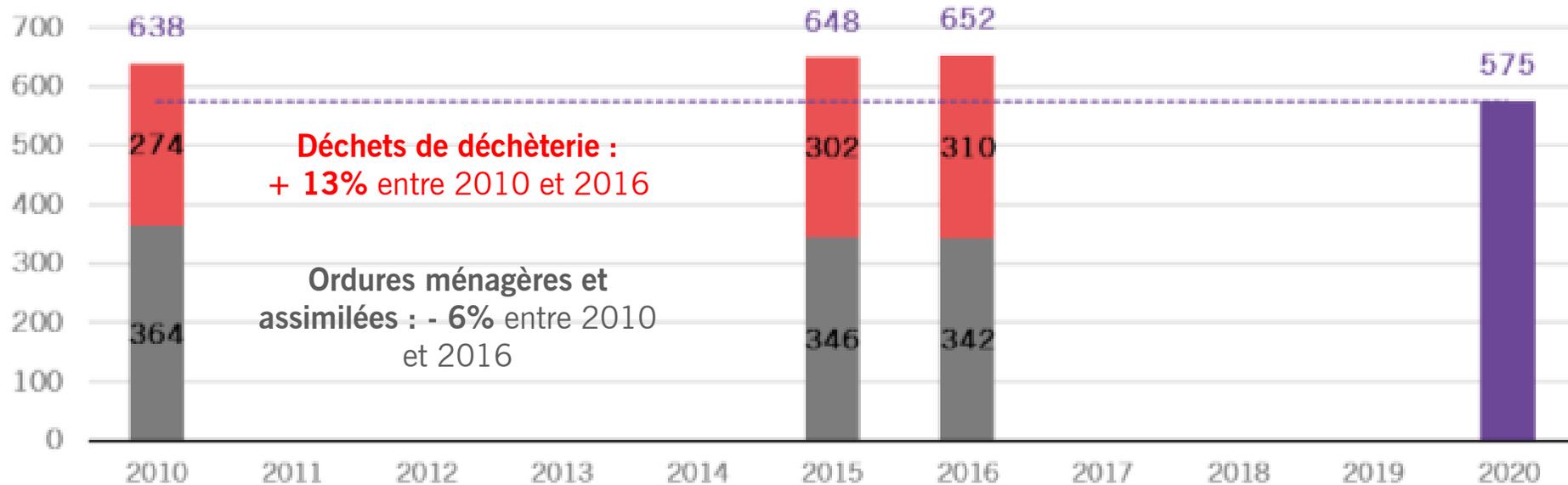
## Une production de déchets ménagers et assimilés par habitant en augmentation depuis 2010

■ Objectif : -10% de la production de déchets ménagers et assimilés par habitant entre 2010 et 2020

■ Constat :

- +2% de la production de déchets ménagers et assimilés par habitant entre 2010 et 2016 en Nouvelle-Aquitaine
- Cas des déchets de déchèteries : augmentation des déchets verts, apparition des nouvelles filières dites « REP »

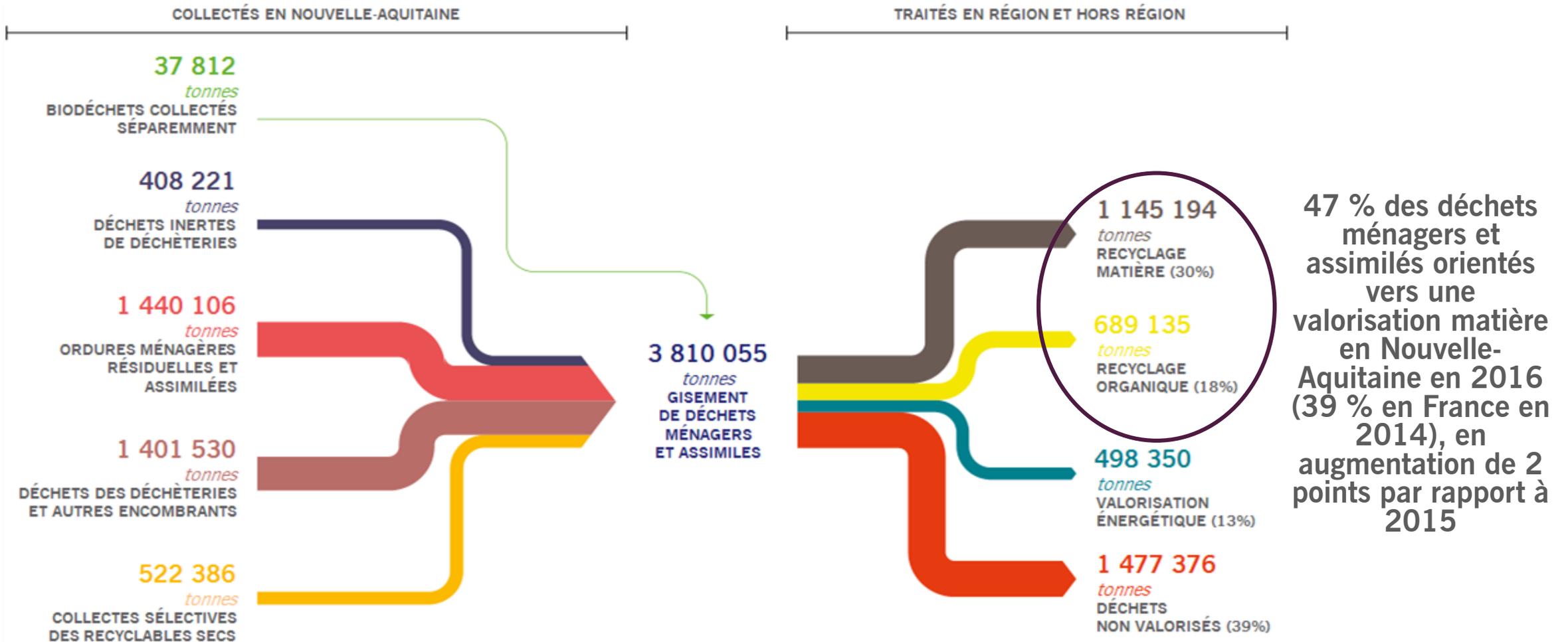
KG/HAB.AN



*Evolution de la production de déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2016 et positionnement de l'objectif national*



## Focus sur le devenir des déchets ménagers et assimilés en Nouvelle-Aquitaine

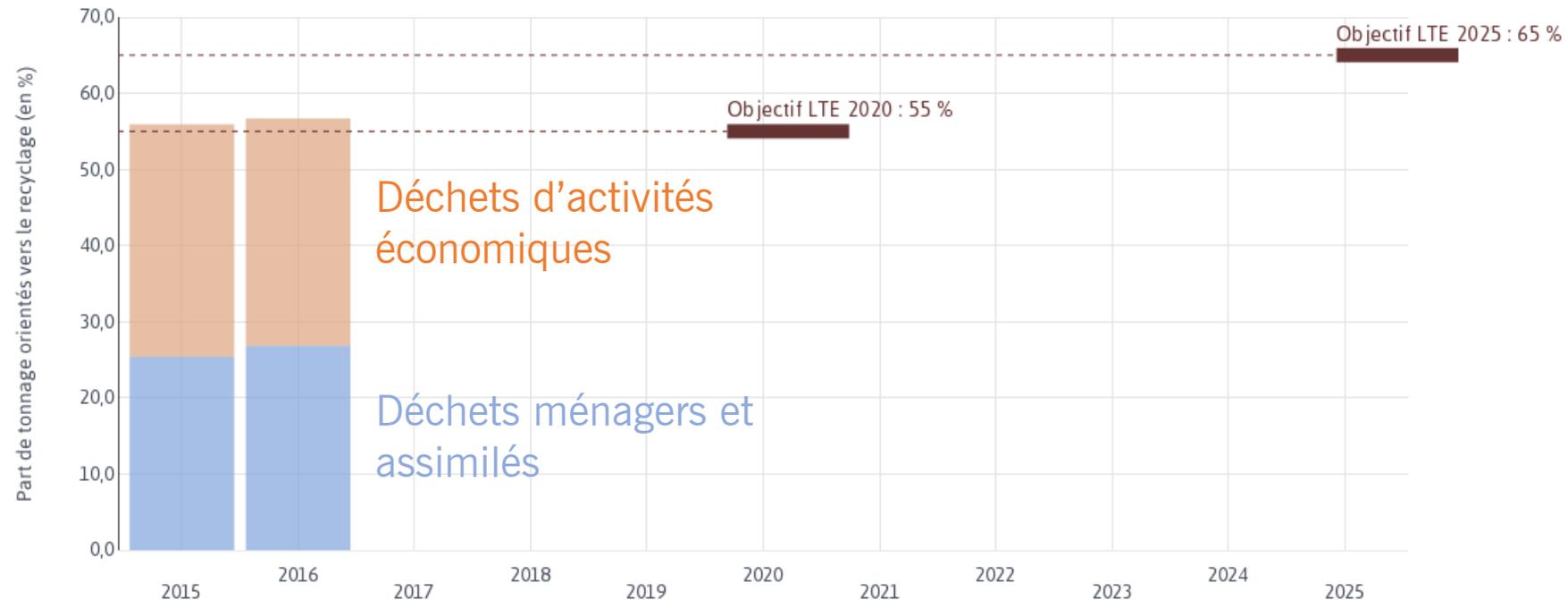


47 % des déchets ménagers et assimilés orientés vers une valorisation matière en Nouvelle-Aquitaine en 2016 (39 % en France en 2014), en augmentation de 2 points par rapport à 2015



# Le recyclage des déchets non dangereux en hausse en Nouvelle-Aquitaine

- **Objectif : valorisation matière des déchets non dangereux non inertes à 55% à horizon 2020, 65% à horizon 2025**
- **Constat : objectif 2020 déjà atteint voire dépassé en Nouvelle-Aquitaine**

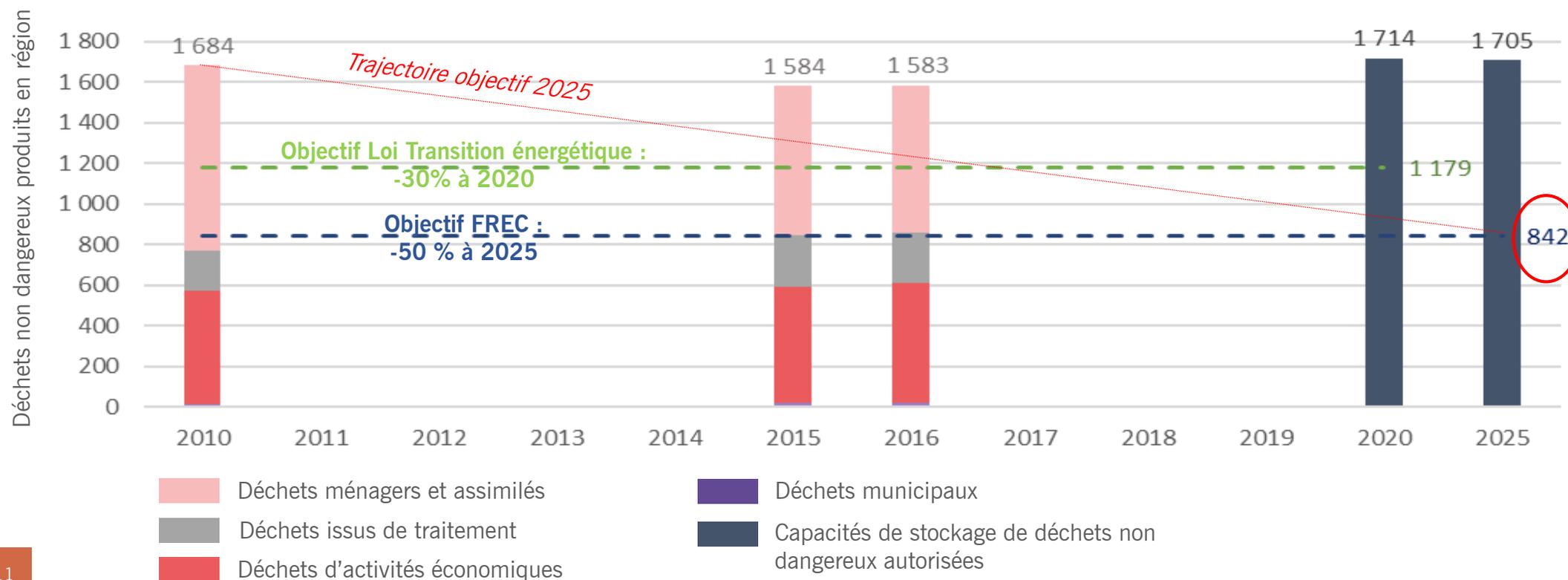




# Une diminution de la mise en décharge des déchets non dangereux

- **Objectif : Réduire de 50% les quantités de déchets non dangereux non inertes mis en décharge en 2025 par rapport à 2010**
- **Constat : -6% des déchets mis en décharge entre 2010 et 2016, une tendance insuffisante pour l'atteinte de l'objectif à 2025**

Milliers de tonnes





---

## En conclusion

---

- Des efforts à intensifier sur la prévention des déchets et l'amélioration du recyclage
- Une connaissance des enjeux à améliorer
  - Mieux appréhender les flux de matières produites, utilisées et valorisées en région, notamment les plastiques et les biodéchets
  - Renforcer la connaissance des aspects socio-économiques
  - Mieux partager les données disponibles

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

Anne-Valérie TASTARD-GUINY, Chargée d'études, Coordinatrice Observatoire, [tastard-guiny.av@arec-na.com](mailto:tastard-guiny.av@arec-na.com)  
Amandine LOËB, Directrice, [loeb.a@arec-na.com](mailto:loeb.a@arec-na.com)

Toutes les publications de l'AREC sont disponibles en ligne  
sur [www.arec-nouvelleaquitaine.com](http://www.arec-nouvelleaquitaine.com) ou sur demande à [info@arec-na.com](mailto:info@arec-na.com)



60 rue Jean-Jaurès  
CS 90452  
86011 Poitiers Cedex  
**05 49 30 31 57**  
[info@arec-na.com](mailto:info@arec-na.com)

[www.arec-nouvelleaquitaine.com](http://www.arec-nouvelleaquitaine.com)

[@AREC\\_NA](https://twitter.com/AREC_NA)